

LA GAZETTE DE GERMIGNY



Trimestriel d'informations de la commune de Germigny-l'Evêque

Germigny, paradis terrestre de la Brie, (Bossuet)

NUMERO 3

Oct. Nov. Déc. 2008

Dans ce numéro :

Le Mot du Maire	2
Le point sur les Travaux	2
L'automne et les jardins	3
L'écologie au quotidien	3
Mieux connaître vos élus (suite)	4
Les Manifestations en 2008	5
Sécurité routière	5
Etat Civil	5
S'adresser au Médiateur	6
Les Associations	6
Les 20 ans du Judo	7
Informations utiles	8
La boîte à Idées	8

Ca s'est passé à Germigny

Feu d'artifice, le 31 août.



A près de 60 ans le traditionnel feu d'artifice se porte toujours bien

Nombreux étaient les spectateurs venus admirer le Feu d'artifices, tiré par Jean-Charles Béraud, maître artificier de Varredes

Concert à l'Eglise le 12 octobre



Inauguration des travaux de restauration du tableau « Le Christ Jardinier » et de l'intérieur de l'Eglise, par Monsieur le Maire, en présence de Nicole Bricq, sénateur et de nombreuses personnalités



Les Germinoises et les Germinoises de tous ages, se sont déplacés en nombre pour assister au grand Concert donné par Le Chœur de chambre CASTELLA

Marché campagnard

(l'avant dernier dimanche de chaque mois)



Depuis quelques mois les visiteurs ont pu participer à la Tombola organisée par les Exposants et gagner un superbe panier garni.

Attention, au prochain marché, un lot surprise !



A NOTER SOIGNEUSEMENT

PENSEZ A EUX

Pour distraire les écoliers pendant la pause de midi ,si vous avez des jeux à donner (jeux des 7 familles , de dames , uno , des raquettes ,des balles en mousse ,des cordes à sauter etc.)
Merci de les déposer à la mairie

VOUS AVEZ LA PAROLE

Un panneau d'affichage libre est situé en face de la mairie près du bac à fleurs et du panneau d'affichage réservé à la commune et la boîte à idées (voir détails page 8) vous attend à la mairie

MESSAGE URGENT du PERE NOEL

Pour que les enfants qui ne sont scolarisés ni à l'école de Germigny , ni à Sainte-Marie, ni à Sainte-Geneviève, puissent recevoir leurs cadeaux, les parents doivent les inscrire en mairie impérativement avant le 15 novembre 2008.
Sont concernés les enfants nés à partir de 1998 jusqu'en 2008.



Le Mot du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,
Chers Germinoises et Germinois,

Suite à notre dernier rendez-vous avec Monsieur le Directeur des Relations avec les Collectivités Locales de Seine et Marne de FRANCE TELECOM, j'ai le plaisir de vous indiquer, qu'enfin, les dernières 250 lignes, inéligibles à l'ADSL, le deviendront fin octobre prochain à la suite des travaux réalisés par France TELECOM/ ORANGE sur son réseau dans le répartiteur situé sur le chemin départemental 97(en haut à droite du chemin du fond de rivière).

La vitesse de connexion devrait donc évoluer entre 512K et 8 Megas.

Je vous rappelle, enfin, que le site www.degrouptest.com peut vous permettre de vérifier l'éligibilité de votre ligne.

A vos écrans donc...

Bien cordialement.

Patrick ROUILLON



Le point sur les Travaux



SALLE POLYVALENTE

Les travaux se poursuivent, et vous apercevez déjà forme et situation de votre future salle .



Le chalet de l'Ecole

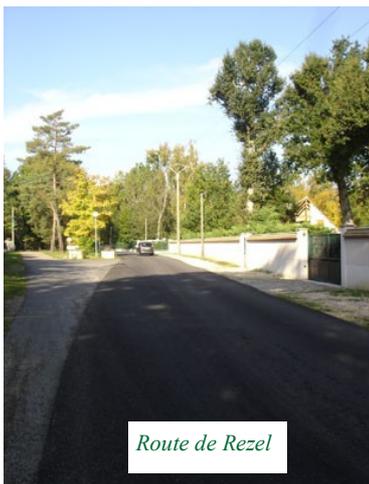
ECOLE

La reprise en sous-cœuvre du bâtiment de l'école maternelle est terminée

Le dortoir a été déplacé et réaménagé (nouveaux matelas, etc.)

Un bureau a été créé pour la directrice,

Un chalet a été installé dans la cour, pour stocker le matériel pédagogique



Route de Rezel

VOIRIE

Le Chemin du Heurt et 3 tronçons de la route de Rezel ont été faits à la fin de l'été (la technique utilisée est un enrobé bitumeux à froid).

D'autres réfections sont programmées.



C'est l'Automne

Jardiner en Automne

C'est la saison pour planter vos bulbes, tailler vos haies et vos arbustes, élaguer vos arbres.

Arbustes et plantes en container, sont à transplanter dès ce mois ci, car la terre encore chaude leur permettra d'installer leurs racines.

C'est aussi le moment pour doubler vos vivaces et vous préparer à rentrer vos plantes fragiles.

Et c'est aussi le temps de préparer la terre de vos jardins pour l'hiver, (bêchage à grosses mottes)

Ramasser vos feuilles et les brûler

La tolérance pour le brûlage des feuilles commence à partir du 15 octobre (jusqu'au 30 avril 2009), Mais n'oubliez pas que feuilles et petits branchages participent de l'élaboration d'un compost de qualité.

Vos poissons et le gel

Les premières gelées vont arriver ! Pensez à vos poissons d'agrément. Pour qu'ils hibernent dans de bonnes conditions, mettez en surface du bassin soit un morceau de polystyrène, soit une bouteille de plastique coupée et vide.

Surtout ne taper jamais sur la glace vous pourriez les tuer !



Jardiner autrement !

Il existe dans notre village, un jardin insolite, qui n'est pas sans rappeler les célèbres expositions temporaires et annuelles du Château

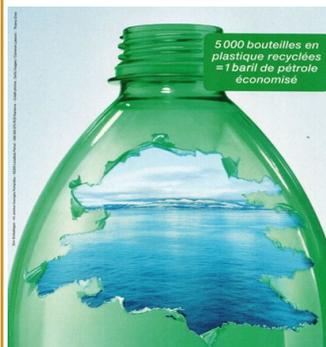
de Chaumont sur Loire.

Promenez vous dans Germigny et essayer de le découvrir...

Les Impôts en Automne

N'oubliez pas que les taxes locales sont directement influencées par les coûts engendrés par le traitement des déchets.

C'est donc une raison de plus de trier avec le plus grand soin vos déchets, ménagers, recyclables, verts et électroniques, etc.



Trier, c'est préserver



Pays de Meaux
Communauté d'agglomération

Par ailleurs la CAPM (Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux) a manifesté son souci quant aux coûts inhérents à la collecte des ordures. Elle étudie avec les communes cet important problème afin d'optimiser cette collecte. Nous reviendrons sur ce sujet, dans un prochain numéro.



Compostage des déchets verts

Utiliser un composteur permet le recyclage sous forme de compost, des différents déchets verts tels qu'herbes, feuilles et détritiques de jardin, épluchures de légumes et de fruits, fleurs fanées, ainsi que des déchets tels que marc de café et filtres, sachets de thé, coquilles d'œufs, restes de repas (sauf viandes et os), sciures et copeaux de bois, cendres refroidies, essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier.

Pour se procurer un composteur : Possibilité de s'adresser au SMITOM (coût indicatif d'un composteur de 600 litres : 25€)



Ecologie au quotidien

UN ECO-GESTE TRES SIMPLE

Une boîte est à votre disposition à l'intérieur de la mairie pour permettre la récupération de toutes vos piles usagées.

Bruits de voisinage (Réglementation)

Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, souffleurs à feuilles etc., ne peuvent être effectués que :

- . de 7h à 20h les jours de semaines,
- . de 9h à 12h et de 15h à 19h30 le samedi,
- . de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

Après les trois premiers portraits, voici ceux de trois autres élus.

Et dans le prochain numéro, vous trouverez les portraits des trois suivants.



Mieux connaître vos Elus

Dominique Mépuis est troisième adjoint au maire particulièrement chargé de l'urbanisme, des travaux, bâtiments et de la voirie.

Il est également membre de la commission des appels d'offres, participe aux réunions de la commission "habitat et urbanisme" de la CAPM, à celles du Syndicat de l'éclairage de Lizy sur Ourcq et du Syndicat du Collège de Trilport.

Originaire de l'Oise il a rejoint notre village avec son épouse et ses deux enfants en 1997.

Il est chef d'entreprise générale du bâtiment dont le siège est localisé à Germigny l'Evêque.

Dominique Mépuis entame son deuxième mandat dans notre village après avoir déjà exercé pendant 4 ans dans les mêmes fonctions d'adjoint.

Après avoir pratiqué le football, il s'adonne maintenant au tennis dans le cadre de l'Association Germinoise de Tennis, la chasse étant son autre pôle de loisir.

Il a souhaité se représenter aux dernières élections pour prolonger l'action déjà entamée dans son mandat précédent et faire bénéficier la commune de son expérience professionnelle dans le cadre, en particulier, des projets de construction de la nouvelle cantine et de la salle polyvalente.



Katherine ROUILLON est quatrième adjointe au Maire chargée du Personnel et de l'Urbanisme.

Vivant maritalement et mère de deux filles âgées de 8 et 12 ans, elle habite notre village depuis son enfance.

Titulaire d'un DEA de droit des affaires, elle exerce, depuis 1989, la profession d'Avocat, spécialisée en droit du travail, au Barreau de PARIS.

Elue en mars dernier pour son premier mandat après avoir toujours étroitement suivi la vie communale de GERMIGNY, elle souhaite faire profiter la commune de son expérience et entend particulièrement s'investir dans les projets relatifs au personnel, à l'environnement et à l'urbanisme.

Sportive à GERMIGNY, elle a ainsi été adhérente de la première Association de tennis dans les années 80 et a participé à de nombreux tournois tout en pratiquant également l'équitation au Club hippique de Varreddes.

Elle aime également parcourir le parc forestier de GERMIGNY dont elle souhaite conserver le caractère authentique.



Mariée et mère de 2 enfants, Valérie Pichavant Bellard est une enfant du Village. Elle y a effectué une grande partie de sa scolarité et y a toujours vécu.

Passionnée par les fleurs et les végétaux, elle a suivi des études horticoles, ce qui l'a amenée à exercer son métier dans la "régie des espaces verts de Meaux", puis actuellement comme responsable dans celle de la ville de Chelles

Il s'agit de son premier mandat, mais fille de Michel Pichavant, elle s'est imprégnée à son contact de l'intérêt et des obligations qu'apporte un mandat. C'est donc en toute connaissance de cause qu'elle s'est présentée à cette élection.

Valérie Pichavant participe aux commissions communales "des affaires scolaires" et évidemment de par ses compétences, à celle de « l'embellissement et de l'environnement ».

Elle a également des mandats pour les commissions "transports" et "environnement" de la CAPM.

Après avoir pratiqué la musique (guitare), elle est retournée à ses passions : les fleurs, les plantes et les animaux et particulièrement les chats.

Valérie Pichavant est très attachée à son village ce qui a motivé son engagement en souhaitant prolonger l'action de son père et conserver à Germigny ses particularités et son patrimoine.

RAPPEL**AFFICHAGE
TEMPORAIRE**

Les Associations et les particuliers disposent parfois dans le village des affichettes pour informer les habitants de certains événements.

Il s'agit d'une TOLERANCE, et non d'un droit.

Il est IMPERATIF, d'ôter ces affiches, une fois l'événement passé.

C'est, de plus, une attitude responsable et

CIVISME

Pour la beauté du village évitons le déchargement des matériaux de constructions et autres sur les trottoirs.

Prière de les remettre en état lorsqu'il y a eu détérioration

**Violence & racket
Jeune**

0 800 20 22 23
*appel anonyme
et
gratuit*

La Mairie de Germigny vous recommande d'indiquer vos noms sur vos boîtes à lettres, ainsi que les numéros de vos maisons. Leur absence rend la distribution des courriers bien souvent problématique

Les Manifestations en 2008

Marché campagnard : le 19 octobre,

Beaujolais nouveau : le 20 novembre de 19 h à 22 h,

Marché campagnard : le 23 novembre,

Repas Cabaret : organisé par la Cigale, le 23 novembre,

Soirée Raclette : organisé par l'AGT, le 30 novembre,

Arbre de Noël : le 7 décembre à partir de 14 h,

Marché campagnard : le 21 décembre, dans la salle polyvalente.

Sécurité à Germigny**PIETONS, il y va de votre sécurité**

Vous devez respecter le Code de la Route et plus particulièrement les articles R 412-34 à R 412-43 qui concernent la circulation des piétons.

Notamment lorsqu'il n'y a pas de trottoir, vous devez circuler dans le sens contraire des véhicules, c'est à dire sur le coté gauche de la chaussée.

La nuit vous devez signaler votre présence à l'aide de dispositifs lumineux et réfléchissants.

AUTOMOBILISTES, il y va de notre sécurité

Vous devez respecter le Code de la Route et plus particulièrement les panneaux de signalisation (limitation de vitesse, sens interdit, etc.).

Etat Civil**NAISSANCES**

JANVIER Jade , Ghislaine , Marie-Laurence	le 15 avril
SERAPICOS Mathieu	le 20 mai
NANTE Mélissa	le 8 septembre

MARIAGES

BAILLY Janine et	
MARCHE Christian Georges Henri	le 2 mai
RAKOTOMALALA Muriel et	
CHESNEAU Frédéric François René Marie	le 21 août
FRANCIER Véronique Josette Annie et	
PINQUIER Michel André	le 9 août

DECES

TOUROT-DESPRES Jeannine Marthe épouse BLANC de Roger Jean	le 26 juin
DUCHAUSOY Françoise, épouse ZOOTEMLK	le 18 juillet
DAVID Jacqueline Marie Charlotte	le 29 juillet
SANCH Gérard Jean Henri louis	le 3 septembre

*Participez à la vie associative de Germigny
De nombreuses activités vous sont proposées,
Renseignez vous !*

Dernière minute

Le tournoi interne organisé par l'Association Germinoise de Tennis a pris fin Dimanche 12 octobre.

Une superbe quinzaine qui s'est terminée, tout d'abord avec la finale dame,

Elodie Bello-Thomassin bat Brigitte Mépuis (6/7-6/3-6/1)

Puis la finale homme, Rodolphe Cascalès bat Benoît Bello (6/4 - 6/4)

Jean-Luc Dourneau, juge-arbitre du tournoi a insisté sur la qualité de cette 2ème édition et il a souligné les très beaux parcours de Pierre-André Hébert et d'Ayméric Chédor, 1/2 finalistes, après 5 tours.

Les spectateurs venus assister aux matches ont profité nombreux d'un soleil « estival ».



Les lauréats, le juge-arbitre et Chloé

Nouveaux Gerinois

Bienvenue aux nouveaux arrivants. Venez vous faire connaître en Mairie et y trouver tous les renseignements nécessaires à une bonne installation.

Le Coin des Associations

UNION FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Bultel

LA CIGALE

M. Stéphane Kocher, tél. : 06 74 83 04 34

ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DE LA REGION DE L'OURCQ

M. Bernard Ménil – Tél. 01 64 33 19 36 ou 06 08 92 19 48

Site internet : www.musique-bernard-menil.com

ASSOCIATION POUR LA PECHE

M. Marc Leloup – Tél. : 01 64 34 62 95

LES LEZARDS ASSOCIES (Théâtre)

Mlle Odile Crépin – Tél : 01 64 33 16 51 et 06 88 04 12 87

LA JOYEUSE CORDEE (Randonnée)

Mme Michèle Binet – Tél. : 01 64 33 56 01 ou 06 22 40 58 80

Vous aimez la nature, la découverte du patrimoine, rejoignez nous le lundi matin place de la Palée, (horaire en fonction du parcours, se renseigner).

LE CLUB DES AINES

Election d'un Président en cours

Prendre contact avec Mme Galian – Tél. : 01 60 25 41 52, ou s'adresser à la Mairie

LE CHALET EN BOIS (DESSIN PEINTURE)

Mme Goujon, le mercredi de 16h à 18h30 et le vendredi de 18h à 19h30 (ancien presbytère)

JUDO CLUB

M. Jacques Sergent – Tél. 01 60 25 28 66

Horaires des cours

Enfants de 6 à 9 ans : mardi et jeudi de 18h à 19h

Enfants à partir de 10 ans : mardi et jeudi de 19h à 20h

Adultes : lundi et jeudi de 20h à 21h

ASSOCIATION GERMOISE DE TENNIS

Tél. 06 07 01 16 85

Permanences en Mairie : le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h,

2 courts de tennis rue Degas,

Tarif annuel (licence FFT incluse):

pour les résidents de la commune, couple 78 €, unitaire 48 €, moins de 18 ans 26 €

hors commune, couple 108 €, unitaire 68 €, moins de 18 ans 46 €

Tous renseignements : 06 23 83 57 01 ou <http://www.club.fft.fr/tc.germigny-agt>

LE CLUB DES GENTLEMEN

M. Sartori – Tél. 01 64 34 44 74

ASLV VTT

M. Thioux – Tél. : 01 64 36 42 47

GERMI'PIAFS (Course VTT)

URBAN MOTOR-SPORTS

Tél. : 06 08 03 23 63

Saisine du Médiateur de la République

Monsieur Alain Valtier, Délégué en Seine & Marne du Médiateur de la République, est à votre disposition pour vous aider à résoudre vos litiges avec l'Administration publique.

Il vous reçoit le vendredi matin à sa permanence de Meaux - à la sous-préfecture, place de l'Europe.

Il vous est conseillé d'appeler au : 01 60 09 83 88. (un répondeur vous demandera de laisser vos coordonnées, afin de fixer un rendez-vous)

Vous pouvez, également saisir le Médiateur par courrier ordinaire, avec lettre explicative et documents utiles,

Médiateur de la République

Sous-préfecture de Meaux

77109 Meaux cedex

ou encore par e-mail : amediat@aol.com

Parlons un peu du Judo

JUDO CLUB DE GERMIGNY-L'ÉVEQUE

Le JUDO (voie de la souplesse) qui nous vient du JAPON est issu des différentes écoles d'arts martiaux et des techniques ancestrales des samouraï (guerrier japonais). Le judo est une discipline basée sur le principe de l'emploi du minimum d'énergie, pour atteindre à la plus grande efficacité, ainsi que sur celui de l'utilisation de la force et du poids de l'adversaire contre lui-même.

Dans la société moderne faite souvent d'insécurité, les femmes et les adultes en général, peuvent avec une appréciation rapide de la situation et des gestes simples et précis, esquiver une agression, résister, et même riposter avec efficacité.

L'étude du JUDO APPORTE UN SENTIMENT DE CONFIANCE EN SOI NON NEGLIGEABLE.

C'est un excellent dérivatif.

Sport d'équilibre, physique et psychologique, le JUDO permet de libérer l'agressivité naturelle, et de la maîtriser parfaitement, procurant aux judoka ce self-control qui les caractérise. Les exercices sont si variés dans leurs techniques et leurs applications, qu'ils sollicitent tous les muscles et les développent harmonieusement, ainsi que les articulations, qui se fortifient tout en augmentant leur souplesse.

Le plaisir que procure la découverte des principes et des applications de "l'art souple", la joie de se voir progresser et devenir efficace, l'ambiance saine et amicale qui règne dans notre club, procurent une détente et une relaxation indispensables à notre époque où les éprouvantes réalités de l'existence quotidienne mettent l'homme en état de tension permanente.

Le judo est un merveilleux exercice pour les jeunes.

Soixante dix pour cent des licenciés à la FFJDA sont des jeunes enfants.

Grâce à une pédagogie adaptée, mise au point par les professeurs du service de la recherche, les enfants sont encadrés par des enseignants tout à fait compétents. Le judo, sport éducatif par excellence, permet aux enfants de s'exprimer pleinement dans le cadre d'une discipline librement consentie. Ils améliorent leurs gestes, leur synchronisation, ils canalisent leur énergie. Ils développent leur courage, leur volonté et affirment leur caractère.

Les enfants établissent entre eux des rapports de respect, de correction, d'amitié et d'entraide qui les préparent à leur vie d'adulte.

La variété des techniques et des exercices permet à chacun de s'exprimer selon ses moyens. La découverte des multiples facettes du JUDO et de ses applications passionne les pratiquants qui n'ont plus l'âge de la compétition.

Les féminines représentent 20 % des pratiquants.

Celles-ci bénéficient des mêmes possibilités qui sont offertes aux garçons: participer à des stages, faire des compétitions, devenir ceinture noire, etc.

Le travail effectué dans le domaine de la pratique du judo par les féminines est considérable sur le plan de la recherche et des statistiques.

Les motivations de pratique sont nombreuses – recherche d'un moyen de se défendre, dépenser ses forces, recherche d'un équilibre, surmonter sa timidité, se distraire et trouver un milieu amical.

Chaque famille française possède au moins un de ses membres pratiquant, ou ayant pratiqué, le judo.

Ainsi, depuis 50 ans, des millions de français se sont adonnés aux plaisirs de la pratique du judo.

Venez nous rejoindre à la salle polyvalente, pour les adultes le Lundi (19h00, 20h00) et le Jeudi (20h, 21h), pour les jeunes le Mardi et le jeudi de 19h à 20h et pour les débutants le Mardi et le Jeudi de 18h à 19h.

Pour tous renseignements sur l'activité du club vous pouvez vous adresser à son Président entraîneur Mr Jacques SERGENT au 01 60 25 28 66 ou auprès de son professeur diplômé, titulaire d'un brevet d'état Mr Philippe QUIN au 01 60 25 27 67.



Les 20 ans du Judo

Pour les 20 ans du Club de Judo de Germigny, les dirigeants et licenciés du club ont accueilli, le 10 mai dernier, les anciens et les nouveaux judokas, ainsi que le Président-Fondateur, Jacques Gidon et l'actuel Président Jacques Sergent. Le Maire, Patrick Rouillon, était également présent.

C'est autour du verre de l'amitié que l'exposition des photos d'hier et d'aujourd'hui a eu lieu et a donné l'occasion pour beaucoup, de se remémorer de nombreux souvenirs.

En clôture de ce 20ème anniversaire, une rencontre sportive avec le Club de Saint-Jean avait été organisée.



La relève est assurée !



*En mairie,
la boîte aux lettres,
pour toutes vos idées
ou remarques
24 h sur 24*



La Gazette de Germigny numéro 3

Automne 2008

Bulletin d'informations
trimestriel de la commune
de Germigny-l'Évêque

Comité de rédaction :

Commission Information
& Communication

Rédaction :

Andrée Chateau,
Alain Briand,
Philippe Helm,
Christian Jimenez,

Adresse :

Mairie
7, allée de l'Eglise
77910 - Germigny-l'Évêque
Tél. : 01 64 33 01 89
Fax : 01 64 33 86 66
mairie.germignyleveque@wanadoo.fr
www.germigny-leveque.org

Informations utiles

Permanences de la Mairie : lundi et vendredi de 16h à 18h30, mercredi, jeudi et samedi de 10h à 12h.

Objets perdus et trouvés : s'adresser à la mairie.

Bibliobus de la CAPM (Tout public) : De retour, place de la Pallée,
tous les mardis de 16 h à 18 h

Bibliothèque Municipale

Tous les mercredi de 14h à 16h, à l'Anc. Presbytère.

Recensement service national

Obligatoire pour tous les français (es) de plus de 16 ans. Se présenter en Mairie, munis d'une pièce d'identité ou du livret de famille. L'attestation qui sera délivrée, pourra être demandée pour se présenter à différents examens ou concours.

Un numéro de téléphone utile

Pour obtenir rapidement, des renseignements administratifs fiables, vous pouvez appeler le **3939** ou sur internet : www.service-public.fr

Carte Nationale d'Identité et Passeport

S'adresser en Mairie.

Fuites d'eau

Elles peuvent prendre des proportions considérables, pensez à faire vérifier vos installations et à vous assurer.

La C.G.E. propose des contrats sur le territoire de notre commune. (Tél. : 0 811 90 55 55)

Assistance Sociale

Secrétariat à Meaux : Mme Bassat : 01 64 36 42 47

Correspondantes pour notre commune :

Mme CLARAC : 01 64 36 42 73 et Mme Fergui : 01 64 36 42 96

Accueil périscolaire

De 7h à 8h30, tarif : 1,70 € l'heure et de 16h30 à 19h00, tarif : 0,85 € la 1/2heure. Toute période commencée est due. (Tél. : 01 60 44 04 51)

Le mois écoulé est payable en Mairie, avant le 10 du mois suivant.

Garderie les mercredis (repas de midi assuré).

Location de la Salle des Fêtes (Réservé aux germinois, s'adresser en Mairie).

Tarifs : 100 € jusqu'à 19h et 150 € jusqu'à 22h

Location de chapiteaux (Réservé aux germinois, s'adresser en Mairie).

1 chapiteau : 230 €, 2 chapiteaux : 305 €

(montage/démontage par le personnel de la Mairie)

Location de tables et de chaises possible.

OPAH - Amélioration de l'habitat

Cette action programmée (2006-2011), permet aux propriétaires concernés d'obtenir des aides pour rénover leur habitat, (subventions et/ou prêts à taux réduits).

Renseignements au 01 60 09 98 45 – Permanence à la Mairie de Meaux tous les mardis de 14h à 17h.. Dépliants à retirer en Mairie de Germigny.

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé,

Informations au 0 820 904 138 (0,118 €/mn) ou sur www.ameli.fr

CRAM : Conseiller retraite

Pour se renseigner : Tél. 0 820 904 138 ou écrire 77605 - Marne la Vallée cedex 3

Services de cars

Horaires disponibles en mairie

INFORMEZ VOUS

Nous vous rappelons que des informations sont à votre disposition dans le hall de la mairie (manifestations , évènements culturels , sportifs etc.....) concernant votre commune , mais aussi Meaux et les communes limitrophes. Venez également chercher le guide des sports en Pays de Meaux.